

Réunion publique : trafic aérien nocturne et piste secondaire en débat

Malgré l'ancienneté du dossier, le développement de l'aéroport de Bordeaux Mérignac demeure au centre des préoccupations des riverains, et particulièrement des Pessacais sur la question de la suppression - souhaitée - de la piste secondaire. Le sujet sera abordé mardi prochain lors d'une réunion d'information publique organisée par la Ville, ainsi que celui de la non-régulation du trafic nocturne et des nuisances sonores associées. Pessac compte sur la forte mobilisation des habitants pour que leurs attentes soient prises en compte par l'Etat, qui a autorité en matière de développement des infrastructures aéroportuaires.

Pessac, dans une mobilisation conjointe avec Talence et Martignas-sur-Jalle, continue de soutenir ses administrés, et particulièrement les riverains impactés par le trafic aérien, dans un dossier aux allures de marathon tant les décisions tardent à être prises : le devenir de l'aéroport de Bordeaux Mérignac. Une nouvelle réunion publique d'information lui sera consacrée mardi 14 mai, à 19 heures, à la salle Bellegrave.

Les attentes des habitants des trois communes, portées par leur maire respectif, Jérôme Pescina pour Martignas-sur-Jalle, Emmanuel Sallaberry pour Talence, et Franck Raynal pour Pessac, sont connues de longue date, à commencer par la suppression de la piste secondaire, et la « *question de l'utilité d'avoir deux pistes ou seulement une, comme en sont dotés de nombreux aéroports bien plus importants que le nôtre* », indique un courrier adressé, en mars, à la nouvelle présidente de Bordeaux Métropole, Christine Bost. D'autant que cette piste secondaire, plus courte, moins équipée et en fin de vie, croise la piste principale. Leur utilisation concomitante est donc impossible, rendant le maintien de la piste secondaire sans intérêt pour le développement futur de l'aéroport. Son utilisation, en revanche, impacte les riverains de manière disproportionnée : d'après des mesures réalisées par l'aéroport communiquées lors d'une précédente réunion de concertation en 2022, si l'on supprimait la piste sécante, les nuisances sonores disparaîtraient pour plus de 49000 riverains, dont de nombreux Pessacais, tandis que

la même suppression n'impacterait « que » 2200 habitants supplémentaires d'Eysines et du Haillan.

Régulation du trafic nocturne

Également évoquées dès 2022, mais toujours au centre des préoccupations des populations résidant à proximité des pistes, la question de la régulation du trafic nocturne sera également évoquée mardi. Des vols de nuits « *étonnamment non-régulés sur notre aéroport qui partage cette singularité avec le seul aéroport de Lille* », révèle le même courrier signé par les trois maires.

D'ici à ce que l'Etat, qui a autorité en matière d'infrastructures aéroportuaires, prenne d'éventuelles décisions, la Ville invite les Pessacais à maintenir leur mobilisation et à faire entendre leur voix, en participant en nombre à la prochaine réunion publique.

Réunion publique d'information sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac : devenir de la piste secondaire
Mardi 14 mai à 19 heures – Salle Bellegrave

Pour aller plus loin / obtenir des informations complémentaires

Florian **CORRAL**
Attaché de presse
Direction de la communication
06 65 82 19 62